



## **Visite de chantier du pôle éducatif Molière aux Mureaux**

Le 20 février 2014

### **La transformation d'une ville**

Le projet du pôle éducatif Molière fait partie du projet global de transformation de la ville des Mureaux amorcé en 2001 par l'équipe municipale alors nouvellement élue.

Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE, rappelle que le CAUE sollicité sur la question de l'amélioration des entrées de ville, avait alors proposé aux élus une lecture des paysages de la commune montrant notamment les qualités exceptionnelles de relation entre la ville et son territoire. Le CAUE a ensuite accompagné la commune dans sa démarche d'élaboration du projet urbain, en lien étroit avec les services de l'Etat, en l'aidant à se doter d'une équipe d'architectes-urbanistes, l'atelier JAM, pour mener conjointement l'élaboration du schéma de cohérence urbaine et le plan local d'urbanisme et en faire le suivi. La RD 43 qui était une « autoroute urbaine » coupant la ville en deux, est aujourd'hui transformée en boulevard habité, parcouru à pied par les muriaux pour se rendre dans les nombreux équipements qui le bordent. La ville compte plusieurs quartiers de logements sociaux qui ont joué un rôle majeur lors de leur construction dans les années 60 pour loger les ouvriers de la régie Renault située à 3 km dans la commune limitrophe de Flins. Dépréciés aujourd'hui, ils ont été redessinés par l'atelier JAM s'ouvrant à la mixité programmatique et vers les autres quartiers.

La SEM 92 assiste la commune en tant que mandataire pour le grand projet de rénovation urbaine comprenant entre autres la requalification des espaces publics et la construction du pôle Molière.

### **Des pôles diversifiés pour favoriser la mixité réelle des populations à travers la ville**

La ville s'articulera autour de plusieurs pôles thématiques répartis dans la ville, précise Elona Kristo, chef du projet de pôle Molière à la ville des Mureaux : le pôle administratif ou la mairie, la médiathèque intégrant le centre de la danse, le pôle Molière intégrant les arts manuels avec une extension de l'ancien presbytère, le conservatoire de musique, le futur pôle Léo Lagrange intégrant les sports. La vocation de ces pôles sera de rassembler les publics et favoriser la mixité réelle des populations, tant sociale que géographique.

### **Le pôle Molière, un équipement multifonctionnel**

5 équipes de maîtrise d'œuvre ont été retenues sur 168 pour participer au concours d'architecture lancé par la commune en 2009. L'objectif du maître d'ouvrage est d'optimiser l'équipement pour l'ouvrir 365 jours par an, 24 heures sur 24, ce qui est rare



et doit être souligné. La démarche des architectes de l'agence AKLA séduit par sa proposition d'articuler la programmation multiple (crèche, écoles maternelle et élémentaire, bibliothèque, salles d'activités, salle des fêtes, cantine, restaurant, ...) en sept bâtiments plutôt qu'en un seul, compact, permettant ainsi aux usagers et aux habitants de profiter des équipements mais aussi de micro-lieux créés par l'imbrication des bâtiments et des jardins.

Le pôle Molière actuellement en chantier, se situe au coeur d'un quartier en renouvellement : des opérations de logements par 5 bailleurs en cours de construction, une école à démolir, des friches, des logements murés, des points singuliers comme le presbytère dont la vocation sera de proposer des ateliers manuels, la construction du grand jardin Molière.

### **Une programmation complexe**

La volonté de la mairie de se doter d'un équipement à vocation scolaire et petite enfance ouvert sur la ville et dont les locaux puissent être utilisés en même temps ou en-dehors des horaires scolaires par les associations et/ou les habitants, rend la programmation riche. Le travail de programmation très bien mené par Proptim, a été un véritable défi qui a su répondre aux contraintes liées aux usages, à l'accessibilité et à l'énergie.

### **Une articulation des bâtiments, des circulations et des jardins, réfléchi pour une utilisation multiple et partagée**

Les études de Malène Kristensen et Hervé Levaseux, architectes de l'agence AKLA, ont commencé en 2009. Sur une parcelle de 140m x 170m en forte pente (environ 9% et 12 m de déclivité entre le haut et le bas de la parcelle), le projet est ouvert sur le quartier sur ses quatre faces. La façade principale du projet se situe au bas, orientée ouest, dans un compromis qui satisfait les exigences thermiques et permet la meilleure vue et inscription paysagère du projet. L'entrée qui s'y trouve également amorce une circulation en trois « terrasses » du bas vers le haut, favorisant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et des poussettes du niveau de la crèche (1<sup>ère</sup> terrasse, niveau le plus bas), à celui de l'école maternelle (2<sup>ème</sup>) et de l'école élémentaire (3<sup>ème</sup>). Deux grandes allées latérales ou « pistons », permettront de relier le quartier au château de Bécheville et à son parc.

Chacun des sept bâtiments a été conçu selon la typologie idéale de la fonction qu'il remplit. Par exemple, la crèche est de plain-pied, l'école maternelle sur 2 demi-niveaux, l'école élémentaire sur 2 niveaux. Les bâtiments sont en structure mixte métal-béton (poteaux, voiles, planchers), les remplissages sont en structures bois avec 22 cm d'isolant entre structures et 8 cm en complément. Les façades sont habillées de tasseaux en mélèze de Sibérie ou ponctuellement en panneaux de bois stratifié coloré.

La maîtrise d'ouvrage a souhaité que les bâtiments soient à énergie positive. La qualité du bâti et l'optimisation des consommations permettront de satisfaire les exigences de l'énergie positive selon les modes de calcul du Passivhaus allemand. On relève la performance des enveloppes et l'étanchéité à l'air, l'inertie du matériau béton, l'isolation renforcée, la ventilation double flux haut rendement à récupération, les vitrages faiblement émissifs, la performance des équipements (chauffage, ventilation, éclairage et

d'eau chaude sanitaire), l'éclairage naturel largement exploité, l'éclairage artificiel sectorisé avec gradation et cellules, et la production d'électricité photovoltaïque. L'opération sera certifiée HQE tertiaire, 2<sup>ème</sup> opération certifiée après la mairie. La maîtrise d'ouvrage a également été accompagnée d'un AMO environnement, S'Pace.

La salle du restaurant est une salle polyvalente de 266 m<sup>2</sup>. Elle servira de cantine scolaire pour les enfants des écoles et du centre de loisirs pendant la journée et de salle événementielle accompagnée de cuisine pendant les soirées, week-ends et vacances scolaires.

Outre la conception soucieuse de la concomitance des usages, le travail des architectes permettra une gestion simple des accès et des circulations selon les usages.

Les toitures végétalisées, des noues, des stockages souterrains et un grand jardin en bas permettront d'obtenir un rejet presque nul des eaux pluviales. Un parking est prévu, qui sera réservé au personnel.

Le budget global des travaux est de 17 millions d'euros. Les financements, représentant 11 M€, proviennent de l'ANRU (3 M€), du conseil général (525.000 €), de l'ADEME (200.000 €), de la région et de l'agence de l'eau.

Pour Malène Kristensen et Hervé Levaseux, la municipalité a été un partenaire attentif et actif lors de la recherche de solutions tout au long du chantier.

### **La signalétique et le repérage comme projet artistique, prolongé sur la ville**

Malte Martin, graphiste-plasticien, directeur artistique de la structure Agrafmobile, a conçu le repérage et la signalétique des bâtiments dans le cadre du 1% artistique. A partir du travail des architectes, il a conçu un parcours de formes simples (ronds, carrés, triangles, vocabulaire des activités d'éveil) et de couleurs identifiant visiblement chaque espace. Une partie du 1% sera consacrée à des ateliers portés par Agrafmobile, afin de permettre aux habitants de s'approprier la signalétique ; les formes investiront alors le quartier et des jeux graphiques le transformeront temporairement.

L'ouverture du pôle est prévue pour la rentrée 2014.

